

**CESER** : **19 & 20 juin 2023**  
**Intervention n°** : **2**  
**Document** : **Rapport d'activité et de développement durable 2022**  
**Orateur** : **Emmanuel Thauhier**

---

Je m'exprime au nom des Chambres de Commerce et d'Industrie de Bretagne.

Le rapport d'activité et de développement durable de la Région pour 2022 rend compte des actions menées par la Région dans ses différentes compétences. Parmi celles-ci, figure notamment le développement économique. Un focus particulier est fait sur la réalisation en 2022 du programme Pass Création.

La Région s'y félicite de l'accompagnement de 4 000 porteurs de projets d'entreprise, en précisant avoir mobilisé un budget de 1,9 millions d'euros pour ce dispositif. Notons que les nouveaux entrepreneurs intégrés dans Pass Création ne sont que 1 200, mais qu'ils ont été comptabilisés en plus dans les trois différentes phases d'accompagnement. Ce programme est mis en œuvre, par le biais d'un marché public, par l'ensemble des principaux intervenants en Bretagne dans la sensibilisation, l'accompagnement et le montage financier de la création d'entreprise : Initiative Bretagne, France Active, Boutiques de Gestion, ADIE et chambres consulaires.

On ne peut que saluer cette volonté de renouveler le tissu économique en soutenant la création et la reprise d'entreprise, ainsi que les résultats. Mais on peut s'interroger si l'effort et le nombre d'entreprises créées dans en Bretagne ne pourraient encore être meilleurs. Ainsi, le budget consacré par la Région à ce dispositif n'a pas varié depuis 2018. Or la demande de porteurs de projet a été telle que leur accueil a dû s'interrompre sur certains territoires avant la fin de l'année en 2022, faute de financement.

Pourtant, le nombre de créations d'entreprise augmente régulièrement en Bretagne : de 3% en 2022 par rapport à 2021, contre 1% pour la France entière. Parallèlement, nous ne comptons que 118 créations pour 10 000 habitants, contre 142 en France métropolitaine hors Ile-de-France, selon les données de BPI.

En regard de ces chiffres, nous pensons qu'une réévaluation des moyens de la Région sur ce dispositif renforcerait efficacement le dynamisme économique breton et permettrait d'accompagner un plus grand nombre de porteurs de projets.

Je vous remercie de votre attention.